



Séance du 06 avril 2023

Nombre de membres en exercice : 27

Date de la convocation : 31 mars 2023

Date d'affichage : 14 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, et le six avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

**Étaient présents :** Mmes et MM M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints  
S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – P. PARISOT – D. RANOUX –  
C. LAMBOLEY – V. TRARI MEDJAOUI – S. LAMBERT – T. SCHLUMBERGER –  
B. GRANDJEAN – O. HOUILLON – A. IPPONICH – M. HEQUET

**Pouvoirs :** R. KIFFER a donné pouvoir à P. PARISOT – G. SALVI a donné pouvoir à  
M.C. FAIVRE – M. FAIVRE a donné pouvoir à B. PY – P.E. PHEULPIN a donné pouvoir à  
M. HEQUET

**Absents :** C. AMAROT HOUSSARD – Y. TESTON – S. TETOT – Q. COUVREUR –  
M. BONNET

Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance.

DCM 2023/04/40

#### Nombre de bénéficiaires Aide au permis 2023

Pour rappel, le Conseil Municipal par délibération en date du 04 avril 2022 a autorisé le versement d'une aide de 320 € au permis à destination des jeunes (15-25ans) contre une semaine de bénévolat.

4 jeunes ont ainsi bénéficié du dispositif. Le conseil, en date du 19 décembre 2022, a renouvelé l'opération pour 4 jeunes supplémentaires.

Face à la demande importante, Mme le Maire propose d'augmenter le nombre de bénéficiaires 2023 à 8 personnes au lieu de 4.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- FIXE le nombre de bénéficiaires à l'aide au permis à 8,
- AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Marie-Claire FAIVRE